

## Compte rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du SMICA Jeudi 18 décembre 2018

Les membres de l'Assemblée Extra-Syndicale, légalement convoqués le 26 novembre 2018, se sont réunis au Centre Culturel Départemental - 25 Avenue Victor Hugo -12000 Rodez, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de délégués en exercice : 426 (arrêté n° 12-2018-11-08-001 du 8 novembre 2018)

Nombre de délégués présents ou représentés : 236

### Collectivités représentées :

Le Conseil Départemental de l'Aveyron,

Les Communes : Agen-d'Aveyron, Aguessac, Les Albres, Alrance, Arnac-sur-Dourdou, Arques, Arviu, Asprières, Auzits, Ayssènes, Baraqueville, La Bastide-Pradines, La Bastide-Solages, Belcastel, Bertholène, Bessuejols, Boisse-Penchat, Bor-et-Bar, Bournazel, Boussac, Brasc, Brommat, Brusque, Camarès, Camboulazet, Camjac, Campouriez, Campuac, Cantoin, La Capelle-Balaguier, La Capelle-Bleys, Cassagnes-Bégonhès, Cassuéjols, Castanet, Castemary, La Cavalerie, Le Cayrol, Centrés, Clairvaux, Le Clapier, Colombières, Combret, Compeyre, Compolibat, Comprégnac, Condom-d'Aubrac, Coubisou, Coupiac, Cransac, Creissels, Crespin, La Cresse, Curan, Curières, Druelle Balsac, Enraygues-sur-Truyère, Escandolières, Espeyrac, Le Fel, Firmi, Flagnac, Flavin, Florentin-la-Capelle, Foissac, Gabriac, Gissac, Gramond, Huparlac, Laissac-Séverac l'Eglise, Lacroix-Barrez, Laval-Roquecézière, Lédergues, Livinhac-le-Haut, La Loubière, Luc-La Primaube, Lugan, Lunac, Manhac, Marcillac-Vallon, Marnhagues-et-Latour, Martiel, Martrin, Mayran, Millau, Monteils, Montfranc, Montlaur, Montpeyroux, Montrozier, Mostuéjols, Mouret, Moyrazès, Mur-de-Barrez, Muret-le-Château, Murols, Naucelle, Nauviale, Olemps, Onet-le-Château, Peux-et-Couffouleux, Peyreleau, Peyrusse-le-Roc, Pierrefiche-d'Olt, Pont-de-Salars, Pouthomy, Prades-d'Aubrac, Pradinas, Prévinières, Pruines, Quins, Rebourguil, Rieupeyroux, Rignac, Rivière-sur-Tarn, Rodelle, Rodez, Roquefortsur-

Soulzon, La Rouquette, Roussennac, Saint-Amans-des-Côtes, Saint-André-de-Vézines, Saint-Christophe-Vallon, Sainte-Croix, Sainte-Eulalie-d'Olt, Sainte-Eulalie-de-Cernon, Saint-Félix-de-Lunel, Saint-Félix-de-Sorgues, Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac, Saint-Georges-de-Luzençon, Saint-Jean-Delnous, Saint-Jean-et-Saint-Paul, Saint-Just-sur-Viaur, Saint-Laurent-de-Levezou, Saint-Laurent-d'Olt, Saint-Léons, Saint-Santin, Saint-Symphorien-de-Thénières, Saint-Victor-et-Melvieu, Salles-la-Source, Sanvensa, Saujac, Sauveterre-de-Rouergue, Sébazac-Concourès, Ségur, La Selve, Sénergues, Séverac d'Aveyron, Sonnac, Soulages-Bonneval, Sylvanès, Tauriac-de-Camarès, Taussac, Tayrac, Toulonjac, Trémouilles, Vabres-l'Abbaye, Vailhourles, Vaureilles, Versols-et-Lapeyre, Vezins-de-Lévézou, Viala-du-Tarn, Le Vibal, Villefranche-de-Panat, Vimenet, Dourbies (30), Lanuéjols (30), Valleraugue (30), Magalas (34), Nézignan-l'Evêque (34), Nizas (34), Roquessels (34) ;

Les Communauté de Communes : Aveyron Bas Ségala Viaur, des Causses à l'Aubrac, Conques-Marcillac, Grand Villefranchois, Larzac et Vallées, Lévézou-Pareloup, Millau Grands Causses, Monts Rance et Rougier, Pays de Salars, Pays Ségali, Plateau de Montbazens, Réquistanais ;

Les CCAS : Agen-d'Aveyron, Arviu, Auzits, Baraqueville - Foyer Logement des Fontanilles, Bertholène, Creissels, Druelle-Balsac, Firmi - EHPAD Paul Mouysset, Flavin, Lacroix-Barrez, Laissac-Séverac l'Eglise, Livinhac-le-Haut - EHPAD L'Oasis, La Loubière, Luc-La Primaube, Lugan - EHPAD La Montanie, Marcillac-Vallon, Martiel, Millau, Montrozier, Mur-de-Barrez, Olemps, Onet-le-château, Pont-de-Salars, Rignac, Rodez, Sainte-Eulalie-d'Olt, Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac, Saint-Georges-de-Luzençon, Saint-Laurent-d'Olt, Sébazac-Concourès, Séverac d'Aveyron - EHPAD Gloriande, Taussac, Villefranche-de-Panat, Nézignan-l'Evêque (34) ;

Les CIAS : Canton de Najac - EHPAD Le Paginet, Monts, Rance et Rougier, Pays Ségali - EHPAD La Fontanelle, Canton de Rignac ; La Caisse des Ecoles de Ségur ;

Les SIAEP : Cantoin Sainte-Geneviève-sur-Argence, Causse Noir (30) ;

Les SIVU Interdépartemental pour la création d'une école primaire, SIVOM Tarn et Lumenesque, Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de l'Aveyron, Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A), Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Montbazens-Rignac, Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala ;

Les PETR : Centre Ouest Aveyron, Haut Rouergue, Syndicat Mixte du Lévézou, Pays Midi-Quercy (82) ;

Le Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aveyron ;

Madame Christine PRESNES est nommé secrétaire.

### 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE EXTRA-SYNDICALE DU 16 NOVEMBRE 2017 (délibération 20181218AES 1)

Monsieur le Président présente et commente un à un les différents points du compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 16 novembre 2017, ayant donné lieu à délibération, à savoir :

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 12 décembre 2016 (délibération 20171116AES\_1),
2. Bilan d'activités 2017 et Perspectives 2018,
3. Débat d'orientation budgétaire 2018,

Monsieur le Président précise que les deux supports, annexés au compte-rendu, intitulés « Bilan d'activités 2017 et Perspectives 2018 » et « Débat d'Orientation Budgétaire 2018 » ont été mis en ligne sur le site internet [www.smica.fr](http://www.smica.fr) toute l'année 2018 et qu'il est encore possible de se les procurer, sur demande, auprès du secrétariat du SMICA.

## **2. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019 (délibération 20181218AES 2)**

Après avoir présenté le Bilan d'activités 2018 et les Perspectives 2019, Monsieur le Président aborde le Débat d'orientation budgétaire 2019.

A partir d'une synthèse du budget 2018, la réflexion s'articule autour des orientations financières suivantes :

- A quel atterrissage des dépenses et des recettes de fonctionnement devons nous nous attendre dès cette fin d'année 2018 ?
- Quelle évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement devons nous prévoir en 2019 ?
- Zoom sur l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel de 2017 à 2019
- Quels investissements privilégier en 2019 ?

## **3. MODIFICATIONS STATUTAIRES (délibération 20181218AES 3)**

Monsieur le Président explique que depuis la dernière modification des statuts effectuée lors de la séance de l'assemblée extra-syndicale du 12 décembre 2016, un certain nombre de remarques mineures avaient été émises de la part des services de l'Etat qu'il convenait de pouvoir intégrer dans une future version.

En outre, le fait que nous ayons déménagé au cours de cette année entraînait forcément une mise à jour des statuts ne serait-ce que pour modifier le lieu du Siège social.

Monsieur le Président expose donc aux membres de l'Assemblée Extra-Syndicale, article par article, les modifications envisagées :

- Articles 1 et 2 pour prendre en compte le nouvel arrêté préfectoral de composition du SMICA et la nouvelle adresse de ce dernier,
- Articles 6, 7, 8, 9, 10, 12 et 13 pour préciser certains points et donc répondre favorablement aux remarques des services de l'Etat.

**La séance est levée à 11h30.**